



VILLE D'ARDRES

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL du 04 avril 2016



**CONSEIL MUNICIPAL
DU 04/04/2016**

ORDRE DU JOUR

Approbation du procès-verbal de la réunion du 9 mars 2016.

FINANCES

1. Budget Principal – Compte de gestion et compte administratif 2015
2. Budget Principal – Affectation des Résultats
3. Taux d'imposition 2016
4. Budget Principal – Budget Primitif 2016
5. Budget Principal – Vote des subventions 2016
6. Budget Eau : Compte de gestion et compte administratif 2015
7. Budget Eau – Affectation des Résultats
8. Budget Eau – Budget Primitif 2016
9. Budget Assainissement : Compte de gestion et compte Administratif 2015
10. Budget Assainissement : Affectation des Résultats
11. Budget Assainissement : Budget Primitif 2016
12. Budget Lotissement Les Charmilles : Compte de gestion et compte Administratif 2015
13. Budget Lotissement Les Charmilles : Affectation des Résultats
14. Budget Lotissement Les Charmilles : Budget Primitif 2016

INFRASTRUCTURES

15. Transfert de voirie départementale dans le domaine communal

ADMINISTRATION GENERALE

16. Information sur les orientations budgétaires de la CCT-P
17. Publicité des décisions du Maire

L'an deux mille seize, le quatre avril à 19 heures, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire à Bois en Ardres, sous la présidence de Monsieur Ludovic LOQUET, Maire, en suite de la convocation du vingt-neuf mars deux mille seize

Etaient présents : MM Ludovic LOQUET, Sylvie BONNIERE, Lionel FOURNIER, Frédéric FEYS, Laurence DEBRIL, Jean-Jacques MORCEL, Thérèse VASSEUR, Christiane SPRIET, Pierre PREVOST, Chantal BRISSAUD, Bruno DEJONGHE, Edwige THIRARD, Marie-Hélène LABRE, Pierre-Yves DEKERCK, Véronique LANNON, Nicolas DUSAUTOIS, Sandra ALEXANDRE, Bernard BOUILLON, Frédéric WACHEUX, Stéphane CLEMENT, Isabelle REGNAUT

Excusés avec pouvoir: MM, Gilles COTTREZ, Marie-Claude NEUVILLE, Gilbert DEGRAVE, Véronique FRANQUE qui avaient respectivement donné pouvoir à Sylvie BONNIERE, Chantal BRISSAUD, Lionel FOURNIER, Frédéric WACHEUX

Absent : Joël VANDERPOTTE

Secrétaire de séance : Edwige THIRARD

La séance est ouverte à 19h00.

Il est soumis à l'approbation du conseil le procès-verbal de la réunion du 09 mars 2016.

Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal de la réunion du 09 mars 2016 est approuvé.

Sur proposition de Monsieur le Président, le conseil accepte d'insérer à l'ordre du jour la question complémentaire suivante :

ADMINISTRATION GENERALE :

D16-33 Arrêté portant schéma départemental de coopération intercommunale

Il est procédé à l'appel. Le Quorum étant atteint le Conseil a pu valablement délibérer.

FINANCES

D16-17 Budget Principal – Compte de gestion et compte administratif 2015

Rapporteur : Sylvie BONNIERE

Après avis favorable de la commission finances, le Conseil Municipal DECIDE d'approuver le compte de gestion et le compte administratif présentés pour l'exercice 2015 :

VILLE D'ARDRES

CA 2015

Vue d'ensemble du fonctionnement

	ANNEE 2015
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	
	Réalisé
Total dépenses de fonctionnement	4 001 456,58
011 - Charges à caractère général	1 158 966,27
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS	477 890,80
61 - SERVICES EXTERIEURS	456 298,61
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	184 225,26
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	40 551,60
012 - Charges de personnel et frais assimilés	2 095 447,40
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	20 168,02
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	32 642,39
64 - CHARGES DE PERSONNEL	2 042 636,99
65 - Autres charges de gestion courante	468 972,02
66 - Charges financières	73 559,76
67 - Charges exceptionnelles	13 057,68
022 - Dépenses imprévues	
Total dépenses réelles	3 810 003,13
Total dépenses d'ordre	191 453,45
	ANNEE 2015
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
	Réalisé
Total recettes de fonctionnement	4 746 735,06
70 - Produits des services, domaine et ventes diverses	282 225,99
72 - Travaux en régie	
73 - Impôts et taxes	2 254 640,22
74 - Dotations, subventions et participations	1 416 996,62
75 - Autres produits de gestion courante	112 600,29
76 - Produits financiers	756,95
77 - Produits exceptionnels	6 545,40
013 - Atténuations de charges	96 404,34
002 - Excédent de fonctionnement reporté	563 105,78
Total recettes réelles	4 733 275,59
Total recettes d'ordre	13 459,47
	ANNEE 2015
SOLDE DE FONCTIONNEMENT	
	Réalisé
Solde de fonctionnement	745 278,48

VILLE D'ARDRES	
CA 2015	
Vue d'ensemble de l'investissement	
	ANNEE 2015
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Réalisé
Total dépenses d'investissement	1 394 113,03
001 - Déficit d'investissement reporté	276 986,65
13 - Subventions d'investissement reçues	
16 - Emprunts et dettes assimilés	210 539,34
20 - Immobilisations incorporelles	729,36
21 - Immobilisations corporelles	357 570,02
23 - Immobilisations en cours	534 350,63
Total dépenses réelles hors opérations	1 380 176,00
2 - PREFABRIQUES CIMETIERE ARDRES PHASE 2	
Total dépenses opérations d'invest.	
Total dépenses d'ordre	13 937,03
	ANNEE 2015
RECETTES D'INVESTISSEMENT	Réalisé
Total recettes d'investissement	1 922 750,68
10 - Dotations, fonds divers et reserves	443 249,74
13 - Subventions d'investissement reçues	286 969,41
16 - Emprunts et dettes assimilés	1 000 000,03
20 - Immobilisations incorporelles	600,49
Total recettes réelles hors opérations	1 730 819,67
1 - PEFABRIQUES CIMETIERE ARDRES	
Total recettes opérations d'invest.	
Total recettes d'ordre	191 931,01
	ANNEE 2015
SOLDE DE L'INVESTISSEMENT	Réalisé
Solde d'investissement	528 637,65

Adopté à l'unanimité moins 3 abstentions

(F. WACHEUX avec pouvoir de V. FRANQUE, S. CLEMENT)

Monsieur Le Président ne participe pas au vote et quitte la salle

FINANCES

D16-18 Budget Principal – Affectation des Résultats

Rapporteur : Sylvie BONNIERE

Lors du vote du compte administratif			
Nombre de membres en exercice	26		
Nombre de membres présents	20		
Nombre de suffrages exprimés	24		
Votes	Abstentions : 3	Contre :	Pour : 21

COMMUNE D'ARDRES
 DELIBERATION
 DU CONSEIL MUNICIPAL
 SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF
 SUR LE COMPTE DE GESTION
 SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS
BUDGET GENERAL

Lors du vote du compte de gestion et de l'affectation des résultats			
Nombre de membres en exercice	26		
Nombre de membres présents	21		
Nombre de suffrages exprimés	25		
Votes	Abstentions : 3	Contre	Pour : 22

Date de la convocation : 25 mars 2016
 Séance du 4 avril 2016

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M. LOQUET Ludovic, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2015, dressé par M. Loquet, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré, après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par le comptable, visé et certifié par l'ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la comptabilité administrative, lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi:

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		563 105,78 €	276 986,65 €	- €	276 986,65 €	563 105,78 €
Part affectée à investiss						- €
Opérations de l'exercice	4 001 456,58 €	4 183 629,28 €	1 117 126,38 €	1 922 750,68 €	5 118 582,96 €	6 106 379,96 €
Totaux	4 001 456,58 €	4 746 735,06 €	1 394 113,03 €	1 922 750,68 €	5 395 569,61 €	6 669 485,74 €
Résultat de clôture		745 278,48 €		528 637,65 €		1 273 916,13 €
	Besoin de financement					
	Excédent de financement		528 637,65 €			
	Restes à réaliser DEPENSES		69 580,00 €			
	Restes à réaliser RECETTES					
	Besoin total de financement					
	Excédent total de financement		459 057,65 €			

2° Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve.

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

4° Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus

5° Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement

400 000,00 €
345 278,48 €

au compte 1068 (recette d'investissement)

au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)

Ont signé au registre des délibérations

LOQUET Ludovic, COTTREZ Gilles (pouvoir à Sylvie BONNIERE), BONNIERE Sylvie, FOURNIER Lionel, FEYS Frédéric, DEBRIL Laurence, MORCEL Jean-Jacques, VASSEUR Thérèse, SPRIET Christiane, PREVOST Pierre, BRISSAUD Chantal, DEJONGHE Bruno, THIRARD Edwige, LABRE Marie-Hélène, NEUVILLE Marie-Claude (pouvoir à Chantal BRISSAUD), DEKERCK Pierre-Yves, DEGRAVE Gilbert (pouvoir à Lionel FOURNIER), LANNOY Véronique, DUSAUTOIS Nicolas, ALEXANDRE Sandra, BOUILLON Bernard, FRANQUE Véronique (pouvoir à Frédéric WACHEUX), WACHEUX Frédéric, CLEMENT Stéphane, REGNAUT Isabelle.

Pour expédition conforme,

Le Président (lors du vote du compte administratif),

Le Président (lors du vote du compte de gestion et de l'affectation des résultats),

Adopté à l'unanimité moins 3 abstentions
(F. WACHEUX avec pouvoir de V. FRANQUE, S. CLEMENT)

FINANCES

D16-19 Taux d'imposition 2016
 Rapporteur : Sylvie BONNIERE

Le produit fiscal de référence à taux constant s'élève à 1 244 171 €.

Le produit fiscal nécessaire à l'équilibre du budget étant de 1 389 708 €, il est proposé de fixer au titre de l'année 2016 les taux de contribution directe suivants :

TAXES	TAUX 2016	TAUX 2008 à 2015
Taxe d'habitation	20.59 %	20.59 %
Taxe sur le foncier bâti	19.40 %	19.40 %
Taxe sur le foncier non bâti	58.92 %	58.92 %

Après avis favorable de la commission finances, le Conseil DECIDE d'approuver les taux d'imposition directe indiqués au tableau ci-dessus.

Adopté à l'unanimité moins 2 abstentions
(F. WACHEUX avec pouvoir de V. FRANQUE, S. CLEMENT)
et un vote contre (F. WACHEUX)

Le Président précise qu'il s'agit de la huitième année consécutive sans hausse des taux d'imposition.

Frédéric WACHEUX fait remarquer qu'il aurait souhaité une baisse des taux.

Le Président lui répond qu'il a le même discours tous les ans et qu'il ne s'agit là que de la pure démagogie. Il ajoute que tout cela a été débattu lors de la dernière commission finances et qu'il aurait fallu qu'il soit présent pour en échanger. Il lui rappelle que le projet de maquette budgétaire a été présenté lors de cette commission et que le maintien des taux a été voulu malgré les importants investissements à venir.

FINANCES

D16-20 Budget Principal – Budget Primitif 2016

Rapporteur : Sylvie BONNIERE

VILLE D'ARDRES			
BP 2016			
<i>Vue d'ensemble du fonctionnement</i>			
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	BUDGET PRIMITIF 2016		
	Propositions Nouvelles	Reports	Propositions Globales
Total dépenses de fonctionnement	4 419 060,48		4 419 060,48
011 - Charges à caractère général	1 176 880,93		1 176 880,93
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS	487 000,00		487 000,00
61 - SERVICES EXTERIEURS	471 400,00		471 400,00
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	172 480,93		172 480,93
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	46 000,00		46 000,00
012 - Charges de personnel et frais assimilés	2 120 800,00		2 120 800,00
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	22 000,00		22 000,00
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	33 800,00		33 800,00
64 - CHARGES DE PERSONNEL	2 065 000,00		2 065 000,00
65 - Autres charges de gestion courante	487 700,00		487 700,00
66 - Charges financières	77 129,55		77 129,55
67 - Charges exceptionnelles	11 100,00		11 100,00
022 - Dépenses imprévues	50 000,00		50 000,00
Total dépenses réelles	3 923 610,48		3 923 610,48
Total dépenses d'ordre	495 450,00		495 450,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	BUDGET PRIMITIF 2016		
	Propositions Nouvelles	Reports	Propositions Globales
Total recettes de fonctionnement	4 419 060,48		4 419 060,48
70 - Produits des services, domaine et ventes diverses	265 090,00		265 090,00
73 - Impôts et taxes	2 275 439,00		2 275 439,00
74 - Dotations, subventions et participations	1 309 053,00		1 309 053,00
75 - Autres produits de gestion courante	102 500,00		102 500,00
76 - Produits financiers	700,00		700,00
77 - Produits exceptionnels	15 000,00		15 000,00
013 - Atténuations de charges	76 000,00		76 000,00
002 - Excédent de fonctionnement reporté	345 278,48		345 278,48
Total recettes réelles	4 389 060,48		4 389 060,48
Total recettes d'ordre	30 000,00		30 000,00
SOLDE DE FONCTIONNEMENT	BUDGET PRIMITIF 2016		
	Propositions Nouvelles	Reports	Propositions Globales
Solde de fonctionnement	0,00		0,00

Adopté à l'unanimité moins 3 abstentions
(F. WACHEUX avec pouvoir de V. FRANQUE, S. CLEMENT)

Le Président indique que le document est présenté en toute transparence et que pour une question de lisibilité, des annexes détaillées présentant les sections de fonctionnement et d'investissement ont été jointes à la note de synthèse.

FINANCES

D16-21 Budget Principal – Vote des subventions 2016

Rapporteur : Sylvie BONNIERE

Après avis favorable de la commission finances et après en avoir délibéré, le conseil municipal DECIDE d'attribuer les subventions conformément au tableau présenté ci-dessous.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2016

Total des SUBVENTIONS	190 980 €
------------------------------	------------------

SPORTS	67 300 €
Basket Club Ardresien	45 500 €
Sporting Club Ardresien	7 500 €
Racing Club Ardresien	6 600 €
Les Muses de l'Ardrésis	1 400 €
Gymnastique Volontaire d'Ardres	100 €
Amis Cyclos de l'Ardrésis	1 600 €
Savate Boxing	750 €
Club Cycliste Ardres	850 €
Enveloppe Sportive	3 000 €

CULTURE	1 900 €
ACHA	1 300 €
Bibliothèque pour tous	600 €

FETES & CEREMONIES	28 470 €
ACPG Bois en Ardres	320 €
Ardres accueil	450 €
Ardres Animations	1 800 €
Comité de Jumelage	2 500 €
Comité des fêtes de Belle Roze et François 1er	8 000 €
Nature, Fête et Traditions	6 500 €
Union Cycliste Ardresienne	2 500 €
123 en Ardrésis	6 400 €

LOISIRS	1 500 €
Sté Colombophile	650 €
Les Phénix	700 €
Marche Nature en Ardrésis	150 €

PERSONNEL	3 900 €
Comité du personnel	3 900 €

SCOLAIRES	3 450 €
Amicale laïque d'Ardres	1 800 €
Ass. Sportive Collège de l'Europe	200 €
Espoir de l'ardrésis	400 €
FCPE Collège d'Ardres	40 €
APE Ecoles d'Ardres	450 €
FCPE Ecoles de Bois-en-Ardres	450 €
US EP Sportive Ecoles d'Ardres	110 €

SOCIAL	400 €
Saint Vincent de Paul	400 €

DIVERS	1 060 €
Association des médaillés d'honneur	110 €
Club ardresien des aînés	350 €
Le jardin des anciens Maison de retraite	400 €
Souvenir Français	200 €

CCAS	65 000 €
-------------	-----------------

CAISSE DES ECOLES	18 000 €
--------------------------	-----------------

Adopté à l'unanimité
(T. VASSEUR, N. DUSAUTOIS, B. BOUILLON et L. FOURNIER ne participent pas au vote compte tenu de leur présence au sein de certaines associations)

Le Président tient à remercier les associations qui, de leur propre initiative, demandent une baisse de leur subvention ou demandent de ne plus en recevoir.

Frédéric FEYS demande comment évolue le montant global des subventions par rapport à 2015.

Le Président indique que ce montant est en hausse notamment en raison de la subvention de 8.000 € versée une année sur 2 au Comité des Fêtes de Belle Roze.

Avant le vote des délibérations relatives aux finances, Pierre PREVOST tient à souligner le travail réalisé dans le cadre de l'élaboration de ces budgets et qualifie le résultat d'un travail d'équilibriste. Il souligne la qualité des documents présentés.

Il apprécie le maintien des subventions versées aux associations et la non augmentation des taux d'imposition, dans un contexte de baisse des dotations de l'Etat et alors que d'importants investissements sont programmés. Il conclut en précisant qu'il ne comprendrait pas que l'opposition vote défavorablement ces budgets.

Le Président le remercie et souligne que la maîtrise des dépenses est indispensable, d'autant qu'il est garant des dépenses publiques. Un travail quotidien est réalisé par les élus thématiques, en lien avec les techniciens.

Le Président ajoute que les investissements importants viendront enrichir le patrimoine et l'attractivité de la commune, tout en proposant de nouveaux services à la population.

FINANCES

D16-22 Budget Eau : Compte de gestion et compte administratif 2015

Rapporteur : Sylvie BONNIERE

Après avis favorable de la commission finances, le Conseil DECIDE d'approuver le compte de gestion et le compte administratif présentés pour l'exercice 2015.

ARDRES Eau	
CA 2015	
Vue d'ensemble du fonctionnement	
	2 014
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	
	Réalisé
Total dépenses de fonctionnement	43 084,37
011 - Charges à caractère général	24 659,45
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS	24 659,45
61 - SERVICES EXTERIEURS	
Total dépenses réelles	24 659,45
Total dépenses d'ordre	18 424,92
	2 014
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
	Réalisé
Total recettes de fonctionnement	24 698,96
70 - Vente de produits finis, prestations de services,	22 877,36
74 - Subventions d'exploitation	
002 - Excédent de fonctionnement reporté	
Total recettes réelles	22 877,36
Total recettes d'ordre	1 821,60
SOLDE DE FONCTIONNEMENT	
	Réalisé
Solde de fonctionnement	-18 385,41

ARDRES Eau	
CA 2015	
Vue d'ensemble de l'investissement	
	2 014
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	
	Réalisé
Total dépenses d'investissement	1 821,60
13 - Subventions d'investissement reçues	
21 - Immobilisations corporelles	
23 - Immobilisations en cours	
Total dépenses réelles hors opérations	
Total dépenses d'ordre	1 821,60
	2 014
RECETTES D'INVESTISSEMENT	
	Réalisé
Total recettes d'investissement	18 424,92
001 - Excédent d'investissement reporté	
Total recettes réelles hors opérations	
Total recettes d'ordre	18 424,92
SOLDE DE L'INVESTISSEMENT	
	Réalisé
Solde d'investissement	16 603,32

Adopté à l'unanimité moins 3 abstentions
(F. WACHEUX avec pouvoir de V. FRANQUE, S. CLEMENT)

Monsieur Le Président ne participe pas au vote et quitte la salle

FINANCES

D16-23 Budget Eau – Affectation des Résultats

Rapporteur : Sylvie BONNIERE

Lors du vote du compte administratif			
Nombre de membres en exercice	26		
Nombre de membres présents	20		
Nombre de suffrages exprimés	24		
Votes :	Abstentions : 3	Contre :	Pour : 21

COMMUNE D'ARDRES
 DELIBERATION
 DU CONSEIL MUNICIPAL
 SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF
 SUR LE COMPTE DE GESTION
 SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS
BUDGET EAU

Lors du vote du compte de gestion et de l'affectation des résultats			
Nombre de membres en exercice	26		
Nombre de membres présents	21		
Nombre de suffrages exprimés	25		
Votes :	Abstentions : 3	Contre :	Pour : 22

Date de la convocation : 25 mars 2016
 Séance du 4 avril 2016

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M. LOQUET Ludovic, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2015, dressé par M. Loquet, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré, après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par le comptable, visé et certifié par l'ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la comptabilité administrative, lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi:

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		21 932,63 €		90 156,98 €	- €	112 089,61 €
Part affectée à investiss						- €
Opérations de l'exercice	43 084,37 €	24 698,96 €	1 821,60 €	18 424,92 €	44 905,97 €	43 123,88 €
Totaux	43 084,37 €	46 631,59 €	1 821,60 €	108 581,90 €	44 905,97 €	155 213,49 €
Résultat de clôture		3 547,22 €		106 760,30 €		110 307,52 €
	Besoin de financement					
	Excédent de financement		106 760,30 €			
	Restes à réaliser DEPENSES					
	Restes à réaliser RECETTES					
	Besoin total de financement					
	Excédent total de financement		106 760,30 €			

2° Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve.

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

4° Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus

5° Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement

3 547,22 €

au compte 1068 (recette d'investissement)
 au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)

Ont signé au registre des délibérations

LOQUET Ludovic, COTTREZ Gilles (pouvoir à Sylvie BONNIERE), BONNIERE Sylvie, FOURNIER Lionel, FEYS Frédéric, DEBRIL Laurence, MORCEL Jean-Jacques, VASSEUR Thérèse, SPRIET Christiane, PREVOST Pierre, BRISSAUD Chantal, DEJONGHE Bruno, THIRARD Edwige, LABRE Marie-Hélène, NEUVILLE Marie-Claude (pouvoir à Chantal BRISSAUD), DEKERCK Pierre-Yves, DEGRAVE Gilbert (pouvoir à Lionel FOURNIER), LANNOY Véronique, DUSAUTOIS Nicolas, ALEXANDRE Sandra, BOUILLON Bernard, FRANQUE Véronique (pouvoir à Frédéric WACHEUX), WACHEUX Frédéric, CLEMENT Stéphane, REGNAUT Isabelle.

Pour expédition conforme,

Le Président (lors du vote du compte administratif),

Le Président (lors du vote du compte de gestion et de l'affectation des résultats),

Adopté à l'unanimité moins 3 abstentions
(F. WACHEUX avec pouvoir de V. FRANQUE, S. CLEMENT)

FINANCES

D16-24 Budget Eau – Budget Primitif 2016

Rapporteur : Sylvie BONNIERE

Après approbation par la commission finances, le Conseil Municipal DECIDE d'approuver le Budget Primitif présenté pour l'exercice 2016.

ARDRES Eau

BP 2016

Vue d'ensemble du fonctionnement

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	BUDGET PRIMITIF 2016		
	Propositions Nouvelles	Reports	Propositions Globales
Total dépenses de fonctionnement	38 447,22		38 447,22
011 - Charges à caractère général	20 347,22		20 347,22
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS	20 347,22		20 347,22
Total dépenses réelles	20 347,22		20 347,22
Total dépenses d'ordre	18 100,00		18 100,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	BUDGET PRIMITIF 2016		
	Propositions Nouvelles	Reports	Propositions Globales
Total recettes de fonctionnement	38 447,22		38 447,22
70 - Vente de produits finis, prestations de services,	33 000,00		33 000,00
74 - Subventions d'exploitation			
002 - Excédent de fonctionnement reporté	3 547,22		3 547,22
Total recettes réelles	36 547,22		36 547,22
Total recettes d'ordre	1 900,00		1 900,00
SOLDE DE FONCTIONNEMENT	BUDGET PRIMITIF 2016		
	Propositions Nouvelles	Reports	Propositions Globales
Solde de fonctionnement			

ARDRES Eau

BP 2016

Vue d'ensemble de l'investissement

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	BUDGET PRIMITIF 2016		
	Propositions Nouvelles	Reports	Propositions Globales
Total dépenses d'investissement	124 860,30		124 860,30
21 - Immobilisations corporelles	50 000,00		50 000,00
23 - Immobilisations en cours	72 960,30		72 960,30
Total dépenses réelles hors opérations	122 960,30		122 960,30
Total dépenses d'ordre	1 900,00		1 900,00
RECETTES D'INVESTISSEMENT	BUDGET PRIMITIF 2016		
	Propositions Nouvelles	Reports	Propositions Globales
Total recettes d'investissement	124 860,30		124 860,30
001 - Excédent d'investissement reporté	106 760,30		106 760,30
Total recettes réelles hors opérations	106 760,30		106 760,30
Total recettes d'ordre	18 100,00		18 100,00
SOLDE DE L'INVESTISSEMENT	BUDGET PRIMITIF 2016		
	Propositions Nouvelles	Reports	Propositions Globales
Solde d'investissement			

ARDRES Eau							
BP 2016							
Tableau synthétique de l'investissement							
Dépenses	Propositions nouvelles	Reports	Propositions globales	Recettes	Propositions nouvelles	Reports	Propositions globales
- TOTAL OPERATIONS				- TOTAL RECETTES AFFECTEES			
2128 - Autres terrains	50 000,00	0,00	50 000,00				
2315 - Installation, matériel et outillage techniques	72 960,30	0,00	72 960,30				
- TOTAL NON INDIVIDUALISE	122 960,30	0,00	122 960,30	- TOTAL RECETTES			
- TOTAL EQUIPEMENT (20,21,23)	122 960,30	0,00	122 960,30	- TOTAL RECETTES AFFECTEES A L'EQ			
139111 - Agence de l'eau	1 900,00	0,00	1 900,00	001 - Excédent d'investissement reporté	106 760,30	0,00	106 760,30
-	0,00	0,00	0,00	28121 - Terrains nus	18 100,00	0,00	18 100,00
- TOTAL DEPENSES FINANCIERES	1 900,00	0,00	1 900,00	- TOTAL RECETTES FINANCIERES	124 860,30	0,00	124 860,30
-	0,00	0,00	0,00	-	0,00	0,00	0,00
- TOTAL INVESTISSEMENT	124 860,30	0,00	124 860,30	- TOTAL INVESTISSEMENT	124 860,30	0,00	124 860,30

Adopté à l'unanimité moins 3 abstentions
(F. WACHEUX avec pouvoir de V. FRANQUE, S. CLEMENT)

FINANCES

D16-25 Budget Assainissement : Compte de gestion et compte Administratif 2015

Après avis favorable de la commission finances, le Conseil Municipal DECIDE d'approuver le compte de gestion et le compte administratif présentés pour l'exercice 2015 :

ARDRES Assainissement	
CA 2015	
Vue d'ensemble du fonctionnement	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	2015
	Réalisé
Total dépenses de fonctionnement	150 056,09
66 - Charges financières	24 080,71
002 - Déficit de fonctionnement reporté	
Total dépenses réelles	24 080,71
Total dépenses d'ordre	125 975,38
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	2015
	Réalisé
Total recettes de fonctionnement	167 539,08
70 - Vente de produits finis, prestations de services,	100 980,93
74 - Subventions d'exploitation	15 431,00
Total recettes réelles	116 411,93
Total recettes d'ordre	51 127,15
SOLDE DE FONCTIONNEMENT	2015
	Réalisé
Solde de fonctionnement	17 482,99

ARDRES Assainissement	
CA 2015	
Vue d'ensemble de l'investissement	
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	2015
	Réalisé
Total dépenses d'investissement	135 238,31
001 - Déficit d'investissement reporté	
16 - Emprunts et dettes assimilés	83 068,23
20 - Immobilisations incorporelles	
21 - Immobilisations corporelles	
23 - Immobilisations en cours	1 042,93
Total dépenses réelles hors opérations	84 111,16
Total dépenses d'ordre	51 127,15
RECETTES D'INVESTISSEMENT	2015
	Réalisé
Total recettes d'investissement	125 975,38
001 - Excédent d'investissement reporté	
13 - Subventions d'investissement reçues	
16 - Emprunts et dettes assimilés	
Total recettes réelles hors opérations	
Total recettes d'ordre	125 975,38
SOLDE DE L'INVESTISSEMENT	2015
	Réalisé
Solde d'investissement	-9 262,92

Adopté à l'unanimité moins 3 abstentions

(F. WACHEUX avec pouvoir de V. FRANQUE, S. CLEMENT)

Monsieur Le Président ne participe pas au vote et quitte la salle

FINANCES

D16-26 Budget Assainissement : Affectation des Résultats

Après avis favorable de la commission finances, Le Conseil Municipale DECIDE d'approuver l'affectation des résultats 2015 proposée :

Lors du vote du compte administratif			
Nombre de membres en exercice	26		
Nombre de membres présents	20		
Nombre de suffrages exprimés	24		
Votes :	Abstentions : 3	Contre :	21

COMMUNE D'ARDRES
 DELIBERATION
 DU CONSEIL MUNICIPAL
 SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF
 SUR LE COMPTE DE GESTION
 SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS
BUDGET ASSAINISSEMENT

Lors du vote du compte de gestion et de l'affectation des résultats			
Nombre de membres en exercice	26		
Nombre de membres présents	21		
Nombre de suffrages exprimés	25		
Votes :	Abstentions : 3	Contre	Pour : 22
		Date de la convocation : 25 mars 2016	
		Séance du 4 avril 2016	

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M. LOQUET Ludovic, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2015, dressé par M. Loquet, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré, après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par le comptable, visé et certifié par l'ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la comptabilité administrative, lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi:

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés	30 558,53 €		53 583,95 €		84 142,48 €	- €
Part affectée à investiss						- €
Opérations de l'exercice	150 056,09 €	167 539,08 €	135 238,31 €	125 975,38 €	285 294,40 €	293 514,46 €
Totaux	180 614,62 €	167 539,08 €	188 822,26 €	125 975,38 €	369 436,88 €	293 514,46 €
Résultat de clôture	13 075,54 €		62 846,88 €		75 922,42 €	
	Besoin de financement		62 846,88 €			
	Excédent de financement					
	Restes à réaliser DEPENSES		124 450,00 €			
	Restes à réaliser RECETTES					
	Besoin total de financement		61 603,12 €			
	Excédent total de financement					

2° Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve.

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

4° Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus

5° Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement

au compte 1068 (recette d'investissement)
 au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)

Ont signé au registre des délibérations

LOQUET Ludovic, COTTREZ Gilles (pouvoir à Sylvie BONNIERE), BONNIERE Sylvie, FOURNIER Lionel, FEYS Frédéric, DEBRIL Laurence, MORCEL Jean-Jacques, VASSEUR Thérèse, SPRIET Christiane, PREVOST Pierre, BRISSAUD Chantal, DEJONGHE Bruno, THIRARD Edwige, LABRE Marie-Hélène, NEUVILLE Marie-Claude (pouvoir à Chantal BRISSAUD), DEKERCK Pierre-Yves, DEGRAVE Gilbert (pouvoir à Lionel FOURNIER), LANNOY Véronique, DUSAUTOIS Nicolas, ALEXANDRE Sandra, BOUILLON Bernard, FRANQUE Véronique (pouvoir à Frédéric WACHEUX), WACHEUX Frédéric, CLEMENT Stéphane, REGNAUT Isabelle.

Pour expédition conforme,

Le Président (lors du vote du compte administratif),

Le Président (lors du vote du compte de gestion et de l'affectation des résultats),

Adopté à l'unanimité moins 3 abstentions
(F. WACHEUX avec pouvoir de V. FRANQUE, S. CLEMENT)

FINANCES

D16-27 Budget Assainissement : Budget Primitif 2016

Rapporteur : Sylvie BONNIERE

Après avis favorable de la commission finances, Le Conseil Municipal DECIDE d'approuver le Budget Primitif présenté pour l'exercice 2016.

ARDRES Assainissement			
BP 2016			
Vue d'ensemble du fonctionnement			
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	BUDGET PRIMITIF 2016		
	Propositions Nouvelles	Reports	Propositions Globales
Total dépenses de fonctionnement	190 935,94		190 935,94
66 - Charges financières	33 760,40		33 760,40
67 - Charges exceptionnelles	15 500,00		15 500,00
002 - Déficit de fonctionnement reporté	13 075,54		13 075,54
Total dépenses réelles	62 335,94		62 335,94
Total dépenses d'ordre	128 600,00		128 600,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	BUDGET PRIMITIF 2016		
	Propositions Nouvelles	Reports	Propositions Globales
Total recettes de fonctionnement	190 935,94		190 935,94
70 - Vente de produits finis, prestations de services,	127 935,94		127 935,94
74 - Subventions d'exploitation	11 000,00		11 000,00
Total recettes réelles	138 935,94		138 935,94
Total recettes d'ordre	52 000,00		52 000,00
SOLDE DE FONCTIONNEMENT	BUDGET PRIMITIF 2016		
	Propositions Nouvelles	Reports	Propositions Globales
Solde de fonctionnement			

ARDRES Assainissement			
BP 2016			
Vue d'ensemble de l'investissement			
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	BUDGET PRIMITIF 2016		
	Propositions Nouvelles	Reports	Propositions Globales
Total dépenses d'investissement	323 050,00		323 050,00
001 - Déficit d'investissement reporté	62 846,88		62 846,88
16 - Emprunts et dettes assimilés	82 800,00		82 800,00
20 - Immobilisations incorporelles	75 403,12		75 403,12
23 - Immobilisations en cours	50 000,00		50 000,00
Total dépenses réelles hors opérations	271 050,00		271 050,00
Total dépenses d'ordre	52 000,00		52 000,00
RECETTES D'INVESTISSEMENT	BUDGET PRIMITIF 2016		
	Propositions Nouvelles	Reports	Propositions Globales
Total recettes d'investissement	198 600,00	124 450,00	323 050,00
10 - Dotations, fonds divers et réserves	30 000,00		30 000,00
13 - Subventions d'investissement reçues	40 000,00	24 450,00	64 450,00
16 - Emprunts et dettes assimilés		100 000,00	100 000,00
Total recettes réelles hors opérations	70 000,00	124 450,00	194 450,00
Total recettes d'ordre	128 600,00		128 600,00
SOLDE DE L'INVESTISSEMENT	BUDGET PRIMITIF 2016		
	Propositions Nouvelles	Reports	Propositions Globales
Solde d'investissement	-124 450,00	124 450,00	

ARDRES Assainissement							
BP 2016							
Tableau synthétique de l'investissement							
Dépenses	Propositions nouvelles	Reports	Propositions globales	Recettes	Propositions nouvelles	Reports	Propositions globales
- TOTAL OPERATIONS				- TOTAL RECETTES AFFECTEES			
2031 - Frais d'études	75 403,12	0,00	75 403,12	13111 - Agence de l'eau	40 000,00	0,00	40 000,00
2315 - Installation, matériel et outillage techniques	50 000,00	0,00	50 000,00	1318 - Autres	0,00	24 450,00	24 450,00
-				1641 - Emprunts en euros	0,00	100 000,00	100 000,00
- TOTAL NON INDIVIDUALISE	125 403,12	0,00	125 403,12	- TOTAL RECETTES	40 000,00	124 450,00	164 450,00
- TOTAL EQUIPEMENT (20.21.23)	125 403,12	0,00	125 403,12	- TOTAL RECETTES AFFECTEES A L'EQ	40 000,00	124 450,00	164 450,00
001 - Déficit d'investissement reporté	62 846,88	0,00	62 846,88	10222 - FCTVA	30 000,00	0,00	30 000,00
139111 - Agence de l'eau	52 000,00	0,00	52 000,00	28121 - Terrains nus	128 600,00	0,00	128 600,00
1641 - Emprunts en euros	82 000,00	0,00	82 000,00				
1687 - Autres dettes	800,00	0,00	800,00				
- TOTAL DEPENSES FINANCIERES	197 646,88	0,00	197 646,88	- TOTAL RECETTES FINANCIERES	158 600,00	0,00	158 600,00
-							
- TOTAL INVESTISSEMENT	323 050,00	0,00	323 050,00	- TOTAL INVESTISSEMENT	198 600,00	124 450,00	323 050,00

Adopté à l'unanimité moins 3 abstentions
(F. WACHEUX avec pouvoir de V. FRANQUE, S. CLEMENT)

FINANCES

D16-28 Budget Lotissement Les Charmilles : Compte de gestion et compte Administratif 2015

Rapporteur : Sylvie BONNIERE

Après avis favorable de la commission finances, le Conseil Municipal DECIDE d'approuver le compte de gestion et le compte administratif présentés pour l'exercice 2015 :

ARDRES CENSE HEBRON II	
CA 2015	
Vue d'ensemble du fonctionnement	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	2015
	Réalisé
Total dépenses de fonctionnement	522 261,18
011 - Charges à caractère général	13 757,51
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS	13 757,51
Total dépenses réelles	13 757,51
Total dépenses d'ordre	508 503,67
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	2015
	Réalisé
Total recettes de fonctionnement	587 148,87
70 - Produits des services, domaine et ventes diverses	83 727,25
75 - Autres produits de gestion courante	0,30
002 - Excédent de fonctionnement reporté	
Total recettes réelles	83 727,55
Total recettes d'ordre	503 421,32
SOLDE DE FONCTIONNEMENT	2015
	Réalisé
Solde de fonctionnement	64 887,69

ARDRES CENSE HEBRON II	
CA 2015	
Vue d'ensemble de l'investissement	
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	2015
	Réalisé
Total dépenses d'investissement	503 421,32
001 - Déficit d'investissement reporté	
Total dépenses réelles hors opérations	
Total dépenses d'ordre	503 421,32
RECETTES D'INVESTISSEMENT	2015
	Réalisé
Total recettes d'investissement	508 503,67
001 - Excédent d'investissement reporté	
10 - Dotations, fonds divers et réserves	
Total recettes réelles hors opérations	
Total recettes d'ordre	508 503,67
SOLDE DE L'INVESTISSEMENT	2015
	Réalisé
Solde d'investissement	5 082,34

Adopté à l'unanimité moins 3 abstentions

(F. WACHEUX avec pouvoir de V. FRANQUE, S. CLEMENT)

Monsieur Le Président ne participe pas au vote et quitte la salle

FINANCES

D16-29 Budget Lotissement Les Charmilles : Affectation des Résultats

Rapporteur : Sylvie BONNIERE

Après avis favorable de la commission finances, le Conseil Municipal DECIDE d'approuver l'affectation des résultats 2015 proposée.

Lors du vote du compte administratif	
Nombre de membres en exercice	26
Nombre de membres présents	20
Nombre de suffrages exprimés	24
Votes : Abstentions : 3 Contre : Pour : 21	

COMMUNE D'ARDRES
 DELIBERATION
 DU CONSEIL MUNICIPAL
 SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF
 SUR LE COMPTE DE GESTION
 SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS
BUDGET CENSE HEBRON II

Lors du vote du compte de gestion et de l'affectation des résultats			
Nombre de membres en exercice	26		
Nombre de membres présents	21		
Nombre de suffrages exprimés	25		
Votes : Abstentions : 3 Contre : Pour : 22			
Date de la convocation : 25 mars 2016			
Séance du 4 avril 2016			

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M. LOQUET Ludovic, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2015, dressé par M. Loquet, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré, après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par le comptable, visé et certifié par l'ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la comptabilité administrative, l'Lu donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi:

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		75 647,81 €		78 919,95 €	- €	154 567,76 €
Part affectée à investiss						
Opérations de l'exercice	522 261,18 €	587 148,87 €	503 421,32 €	508 503,67 €	1 025 682,50 €	1 095 652,54 €
Totaux	522 261,18 €	662 796,68 €	503 421,32 €	587 423,62 €	1 025 682,50 €	1 250 220,30 €
Résultat de clôture		140 535,50 €		84 002,30 €		224 537,80 €
	Besoin de financement					
	Excédent de financement			84 002,30 €		
	Restes à réaliser DEPENSES					
	Restes à réaliser RECETTES					
	Besoin total de financement					
	Excédent total de financement			84 002,30 €		

2° Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve.

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

4° Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus

5° Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement

140 535,50 €

au compte 1068 (recette d'investissement)
 au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)

Ont signé au registre des délibérations
 LOQUET Ludovic, COTTREZ Gilles (pouvoir à Sylvie BONNIERE), BONNIERE Sylvie, FOURNIER Lionel, FEYS Frédéric, DEBRIL Laurence, MORCEL Jean-Jacques, VASSEUR Thérèse, SPRIET Christiane, PREVOST Pierre, BRISSAUD Chantal, DEJONGHE Bruno, THIRARD Edwige, LABRE Marie-Hélène, NEUVILLE Marie-Claude (pouvoir à Chantal BRISSAUD), DEKERCK Pierre-Yves, DEGRAVE Gilbert (pouvoir à Lionel FOURNIER), LANNROY Véronique, DUSAUTOIS Nicolas, ALEXANDRE Sandra, BOUILLON Bernard, FRANQUE Véronique (pouvoir à Frédéric WACHEUX), WACHEUX Frédéric, CLEMENT Stéphane, REGNAUT Isabelle.

Pour expédition conforme,
 Le Président (lors du vote du compte administratif),

Le Président (lors du vote du compte de gestion et de l'affectation des résultats),

Adopté à l'unanimité moins 3 abstentions
(F. WACHEUX avec pouvoir de V. FRANQUE, S. CLEMENT)

FINANCES

D16-30 Budget Lotissement Les Charmilles : Budget Primitif 2016

Après avis favorable de la commission finances, le Conseil Municipal d'approuver le Budget Primitif présenté pour l'exercice 2016 :

ARDRES CENSE HEBRON II			
BP 2016			
Vue d'ensemble du fonctionnement			
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	BUDGET PRIMITIF 2016		
	Propositions Nouvelles	Reports	Propositions Globales
Total dépenses de fonctionnement	727 959,12		727 959,12
011 - Charges à caractère général	224 537,80		224 537,80
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS	224 537,80		224 537,80
Total dépenses réelles	224 537,80		224 537,80
Total dépenses d'ordre	503 421,32		503 421,32
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	BUDGET PRIMITIF 2016		
	Propositions Nouvelles	Reports	Propositions Globales
Total recettes de fonctionnement	727 959,12		727 959,12
70 - Produits des services, domaine et ventes diverses			
75 - Autres produits de gestion courante			
002 - Excédent de fonctionnement reporté	140 535,50		140 535,50
Total recettes réelles	140 535,50		140 535,50
Total recettes d'ordre	587 423,62		587 423,62
SOLDE DE FONCTIONNEMENT	BUDGET PRIMITIF 216		
	Propositions Nouvelles	Reports	Propositions Globales
Solde de fonctionnement			

ARDRES CENSE HEBRON II			
BP 2016			
Vue d'ensemble de l'investissement			
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	BUDGET PRIMITIF 2016		
	Propositions Nouvelles	Reports	Propositions Globales
Total dépenses d'investissement	587 423,62		587 423,62
Total dépenses d'ordre	587 423,62		587 423,62
RECETTES D'INVESTISSEMENT	BUDGET PRIMITIF 2016		
	Propositions Nouvelles	Reports	Propositions Globales
Total recettes d'investissement	587 423,62		587 423,62
001 - Excédent d'investissement reporté	84 002,30		84 002,30
Total recettes réelles hors opérations	84 002,30		84 002,30
Total recettes d'ordre	503 421,32		503 421,32
SOLDE DE L'INVESTISSEMENT	BUDGET PRIMITIF 2016		
	Propositions Nouvelles	Reports	Propositions Globales
Solde d'investissement			

Adopté à l'unanimité moins 3 abstentions
(F. WACHEUX avec pouvoir de V. FRANQUE, S. CLEMENT)

Après le vote des budgets, Christiane SPRIET tient à souligner le travail réalisé et la rigueur apportée par Sylvie BONNIERE à la gestion budgétaire.

Le Président conclut sur ce chapitre en regrettant la position de principe adoptée par le groupe d'opposition qui s'abstient voire vote contre les délibérations sur les budgets, alors qu'ils ont eux-mêmes reconnu la bonne gestion des finances communales. Pire, il fait remarquer la défiance des élus d'opposition au regard du comptable public puisque son compte de gestion est rejeté par les membres de ce même groupe minoritaire.

INFRASTRUCTURES

D16-31 Transfert de voirie départementale dans le domaine communal
Rapporteur : Lionel FOURNIER

Dans le cadre de la hiérarchisation des routes départementales, la RD227 est proposée au déclassement du PR 5+530 au PR 5+1004, soit sur une longueur de 474 mètres.

La chaussée est en bon état et la couche de roulement a été remise en état en 2015.

Il est proposé au conseil municipal d'intégrer cette route, actuellement départementale, dans le domaine public routier communal, selon le plan ci-joint.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal DECIDE d'intégrer cette route dans le domaine public routier communal.

Adopté à l'unanimité

Lionel FOURNIER précise que le bon état de la voirie devant être transférée dans le domaine communal a été vérifié par les services techniques, en collaboration avec la MDAD.

ADMINISTRATION GENERALE

D16-32 Information sur les orientations budgétaires de la CCT-P
Rapporteur : Monsieur Le Président

Par décret n°2015-991 du 7 août 2015, la loi NOTRe impose la transmission du rapport sur les orientations budgétaires de la CCT-P à ses communes membres.

Il est présenté les principaux éléments du DOB ainsi que du rapport sur la mutualisation des services au conseil municipal.

Le conseil prend acte des informations

Frédéric WACHEUX demande si le schéma de mutualisation a été modifié depuis son approbation.

Le Président répond que le schéma de mutualisation qui a été voté au printemps 2015 n'a pas été modifié et qu'il se voulait volontairement ambitieux afin d'être séquencé sur plusieurs années. Le but étant que les coûts de fonctionnement générés soient eux aussi répartis sur plusieurs exercices budgétaires.

ADMINISTRATION GENERALE

D16-33 Arrêté portant schéma départemental de coopération intercommunale
Rapporteur : Monsieur Le Président

La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République dite loi NOTRe a demandé la rédaction d'un nouveau schéma départemental de coopération intercommunale avec une mise en œuvre effective au 1^{er} janvier 2017.

Les périmètres des EPCI ont été définis selon les critères suivants :

- Obligation pour les EPCI à fiscalité propre de regrouper au moins 15.000 habitants ;
- Amélioration de la cohérence spatiale des EPCI à fiscalité propre ;
- Accroissement de la solidarité financière et de la solidarité territoriale ;
- Réduction du nombre de syndicats ;
- Transfert de compétences exercées par les syndicats à un EPCI à fiscalité propre ;
- Rationalisation des structures compétentes en matière d'aménagement de l'espace, de protection de l'environnement et de respect des principes du développement durable ;
- Approfondissement de la coopération au sein des périmètres des pôles métropolitains et des pôles d'équilibre territoriaux et ruraux ;
- Délibérations portant création de communes nouvelles.

L'élaboration du schéma relève d'une action concertée entre le représentant de l'Etat et les collectivités concernées, au travers de la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI), qui a statué.

Vu les arrêtés préfectoraux des 29 juillet 2014, 18 juin 2015 et 11 février 2016 portant composition de la CDCI ;

Vu le projet de schéma départemental de coopération intercommunale du Pas-de-Calais présenté à la CDCI le 12 octobre 2015 ;

Vu la transmission du projet aux élus concernés du département du Pas-de-Calais ;

Vu la délibération D15-90 du conseil municipal d'Ardres en date du 9 décembre 2015 se prononçant à l'unanimité pour le projet proposant la fusion des communes d'Escalles, Bonningues-les-Calais, Peuplingues, Saint-Tricat et Pihen-les-Guînes à la CCT-P ;

Vu la communication faite le 18 décembre 2015 à la CDCI concernant la synthèse des avis portant sur les évolutions relatives aux EPCI inscrites au projet de schéma départemental de coopération intercommunale ;

Vu les amendements adoptés lors des réunions de la commission départementale de coopération intercommunale des 26 février et 23 mars 2016 ;

Considérant l'amendement rejeté par la CDCI du 26 février 2016 portant sur la fusion de la communauté de communes du Sud Ouest du Calais (CCSOC), à l'exclusion des communes de Bonningues-les-Calais, Escalles, Peuplingues, Pihen-les-Guînes et Saint-Tricat, et de la communauté d'agglomération du Calais et l'extension du périmètre de la communauté de communes des Trois Pays aux communes de Bonningues-les-Calais, Escalles, Peuplingues, Pihen-les-Guînes et Saint-Tricat ;

Considérant le rejet, par la CDCI du 23 mars 2016, de l'amendement portant sur la fusion de la CCSOC et de la communauté d'agglomération du Calais ;

Le schéma départemental de coopération intercommunale du Pas-de-Calais a été arrêté en date du 30 mars 2016 et adopte la fusion de la CCSOC (9 communes – 7.747 habitants) et de la CCT-P (23 communes – 24.932 habitants) à l'exclusion des communes de Les Attaques, Fréthun, Hames-Boucres et Nielles-les-Calais (4

communes – 4.905 habitants). La nouvelle communauté de communes comptera ainsi 28 communes et 27.774 habitants.

Après avoir entendu M. le Président, le Conseil Municipal DECIDE de se prononcer favorablement sur ce nouveau périmètre intercommunal.

Adopté à l'unanimité

ADMINISTRATION GENERALE

D16-34 Publicité des décisions du Maire

Rapporteur : Monsieur Le Président

Monsieur le Maire informe le conseil des décisions prises dans le cadre de ses délégations.

Les dispositions de l'article L.2122-23 du CGCT imposent au maire de rendre compte au conseil municipal des décisions qu'il a été amené à prendre dans le cadre des délégations d'attribution accordées par le conseil municipal en vertu de l'article L.2122-22 du même CGCT.

1. Budget Assainissement : Emprunt de 100.000 €.

M. le Maire informe le conseil municipal qu'un emprunt de 100.000 € va être réalisé pour le budget assainissement. Il avait été inscrit au BP 2015.

Il permettra notamment de couvrir les dépenses engagées pour le diagnostic assainissement demandé par l'Agence de l'Eau (qui subventionne à hauteur de 50%).

Cet emprunt est prévu sur une durée de 10 ans, à un taux fixe de 1,11%, et des échéances trimestrielles qui s'élèvent à 2.644,78 €

2. Colonie d'été.

M. le Maire informe le conseil municipal de la destination retenue pour le séjour colonie d'été.

Il s'agit d'un séjour du 14 au 27 août 2016, à Hourtin, au cœur du Médoc.

Il rappelle que la commission jeunesse avait validé deux séjours colonie en 2016 : 1 en hiver pour 8 enfants, 1 en été pour 8 enfants. La participation des familles est fixée à 150 €.

Le conseil prend acte des informations

La séance est levée à 20h
